

RAPPORT D'ACTIVITE 2011

Endangered Species International
Congo

SOMMAIRE

I – L’ASSOCIATION ESI CONGO.....	3
1. NOS OBJECTIFS.....	3
2. NOS PRINCIPES D’ACTION.....	3
3. NOTRE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE ET INTERNATIONALE.....	4
4. NOS PARTENAIRES.....	5
II – NOS ACTIONS MENEES EN 2011.....	6
1. LES ETUDES SUR LES MARCHES DE POINTE NOIRE.....	6
2. ZOOM SUR LA PRESENCE DE VIANDE DE GORILLE SUR LES MARCHES.....	8
3. NOS SENSIBILISATIONS DANS LES ECOLES.....	9
III – LE BILAN FINANCIER D’ESI CONGO EN 2011.....	10
IV – NOS PROJETS POUR 2012.....	11



I - L' ASSOCIATION ESI CONGO

1. Nos objectifs

Endangered Species International Congo (ESI Congo) est une association loi 1901 fondée en République du Congo en 2009.

ESI Congo a pour objectif de contribuer à la lutte contre la perte de la biodiversité, de sauvegarder les espèces menacées dans leurs milieux naturels, de protéger les milieux naturels importants pour la biodiversité locale ou internationale et de promouvoir le respect du monde du vivant en République du Congo.



2. Nos principes d'action

Le constat d'aujourd'hui est que les espèces disparaissent à un rythme mille fois supérieur au taux d'extinction naturelle. La cause principale de cette crise d'extinction sans précédent est due à l'activité des hommes.

Aussi, les actions d'ESI Congo sont-elle menées AVEC et PAR les hommes et les femmes qui vivent sur les territoires afin de garantir la réussite sur le long terme de nos projets.

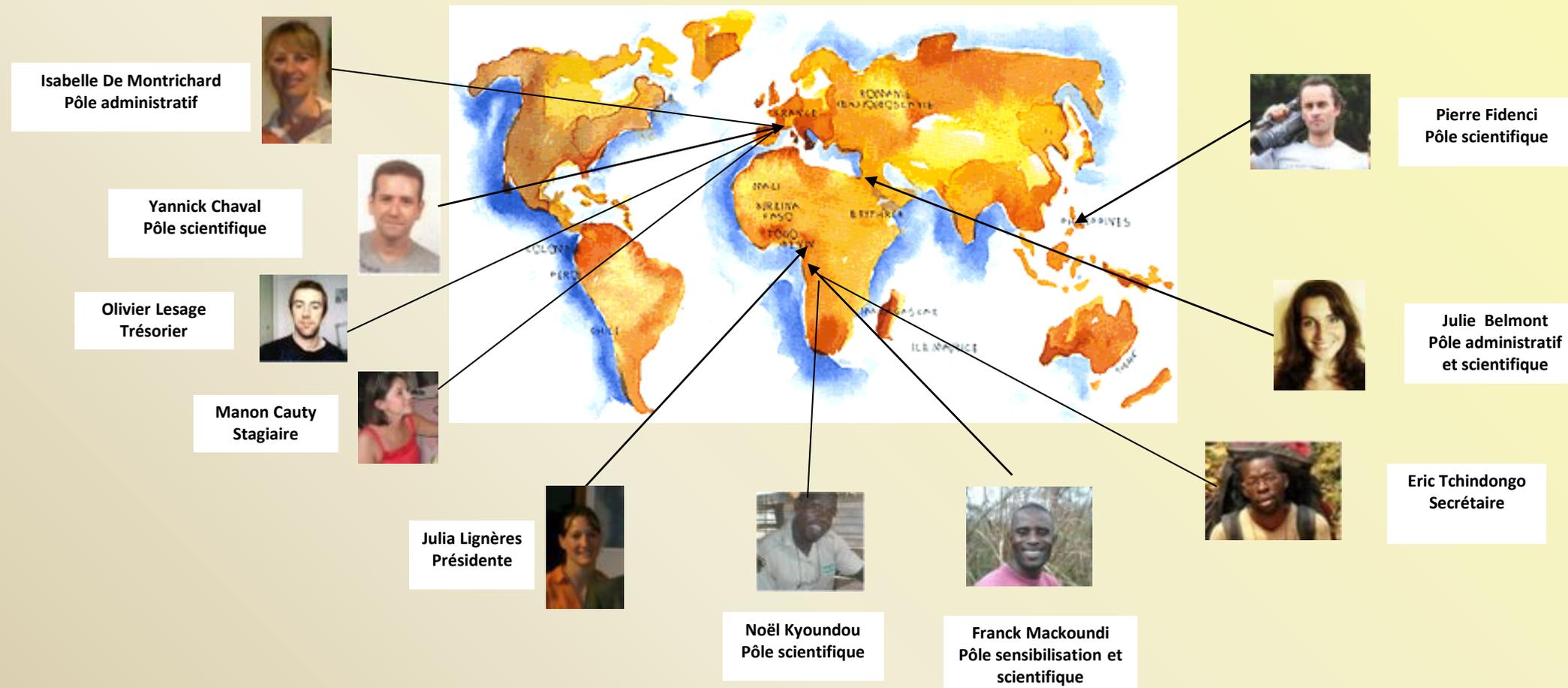
Ses moyens d'action sont :

- la sensibilisation des populations et notamment des jeunes
- les études scientifiques
- les publications
- la mise en œuvre de programmes spécifiques de conservation

I - L' ASSOCIATION ESI CONGO

3. Notre équipe pluridisciplinaire et internationale

L'année 2011 a permis de mobiliser de nouvelles énergies au sein de l'équipe d'ESI Congo: Louis Le Chat, élu trésorier, Julie Belmont, travaillant à l'ambassade de France à Jérusalem et Manon Cauty, stagiaire pour ESI Congo durant 5 mois.



I - L'ASSOCIATION ESI CONGO

4. Nos partenaires

Depuis sa création, l'association ESI Congo a développé des partenariats avec différents acteurs socio-économiques congolais et internationaux aussi bien des établissements publics que des associations ou des entreprises privées.

Les entreprises



L'entreprise **Ethicalia**, spécialisée dans le tourisme durable:

- soutien financier
- soutien administratif
- soutien moral

L'entreprise **Emy Développement**:

- soutien financier
- soutien moral



Le Cabinet d'ingénierie financière **Libenti**:

- soutien financier
- soutien moral

Le Cabinet **Or**:

- soutien financier
- soutien moral



Les établissements publics

Six **établissements scolaires** de Pointe-Noire :

- partenaires de la sensibilisation auprès des enfants
- réalisation d'un programme pédagogique réutilisable par le personnel éducatif



Le **Centre culturel Français** de Pointe-Noire:

- mise en réseau
- soutien communication grand public

Les associations

ESI San Francisco:

- soutien technique
- soutien financier
- soutien en communication



ESI France:

- soutien administratif
- soutien technique
- soutien financier

L'association **Rénatura** œuvre pour la préservation des tortues marines en République du Congo :

- montage de projet commun
- soutien moral
- soutien technique



L'institut **Jane Goodall** :

- soutien des programmes de sensibilisation
- échanges sur les études scientifiques concernant les gorilles de plaine de l'ouest

II – NOS ACTIONS MENEES EN 2011

1. Les études sur les marchés de Pointe-Noire

La menace de la chasse illégale de viande de brousse

La République du Congo est dotée d'une très grande biodiversité et est particulièrement riche en ce qui concerne les espèces de primates. La chasse et le commerce de viande de brousse, associés à la destruction des habitats représentent les menaces les plus importantes pour les grands singes au Congo. Mais dans le sud du pays, l'importance du commerce de viande de brousse détruit les populations de primates de façon encore plus significative que la destruction de leur habitat.

La persistance du trafic de viande de brousse ne peut que conduire à une rapide extinction des grands singes au niveau local, voir à une disparition de ceux-ci au Congo. Dans ce pays, les programmes de conservation et le nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) travaillant à la préservation des grands singes et de leurs habitats sont limités. Aussi, est-il urgent que des actions soient mises en place pour stopper l'extinction des grands singes.



Ville de Pointe-Noire

2011 : les enquêtes sur les marchés de Pointe Noire ont continué

Depuis 2009, l'équipe d'ESI Congo effectue des recensements mensuels sur les marchés de Pointe-Noire et dans le village de Loaka, pour déterminer la nature, la quantité et l'origine de la viande de brousse commercialisée.

Ces travaux ont révélés que 95% de la viande de brousse illégalement vendue provient de la région du Kouilou. Cette zone abrite une forêt primaire de type tropicale humide qui ne bénéficie d'aucune protection.

7 marchés suivis de près

Figure 1 : Nombre de visites par marché en 2011

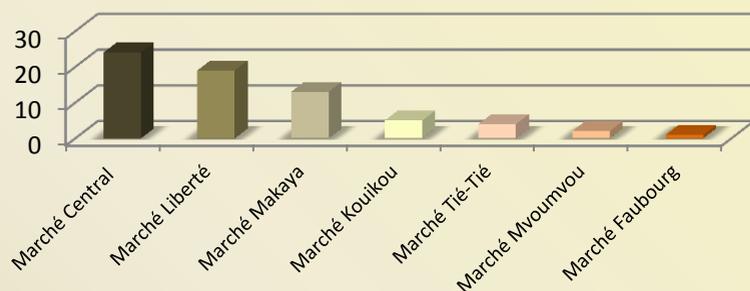


Figure 1. Nombre de visites (axe Y) réalisées par marché (axe X) en 2011. Les marchés référencés sur la figure sont les 7 plus importants de Pointe-Noire.

Depuis 2008, ESI Congo mène une surveillance du commerce de viande de brousse, en conduisant de façon discrète des enquêtes sur les marchés principaux de la ville de Pointe-Noire. En 2011, les équipes d'ESI Congo ont réalisé **68 enquêtes** et ont collecté un total de 437 observations d'espèces (une observation correspond à un individu ou des pièces à vendre). Les enquêtes se sont concentrés sur les 7 marchés principaux de Pointe-Noire (cf. figure 1).

Les espèces recensées sur les marchés proviennent en large majorité de la région du Kouilou, et exceptionnellement de la région du Niari. Le panel des lieux d'origine de la viande vendue rassemble 103 localités, au sein de 7 districts.



40% d'espèces protégées sur les étals

Au cours de l'année 2011, 44 espèces ont été répertoriées par l'équipe d'ESI Congo, parmi lesquelles près de 40% sont enregistrées comme protégées ou partiellement protégées dans la République du Congo (cf. figure 2).

Définition congolaise des espèces intégralement protégées :
 « Ce sont des espèces qui jouissent de la plus grande protection juridique en raison des menaces qui mettent en danger leur survie, de la diminution constante de leur habitat et de leur population. Il est donc interdit de tuer, manger, vendre, acheter ou posséder, tout ou parties de ces espèces (y compris les dépouilles) ».

Figure 2 : Nombre d'espèces en fonction de leur statut de protection au Congo

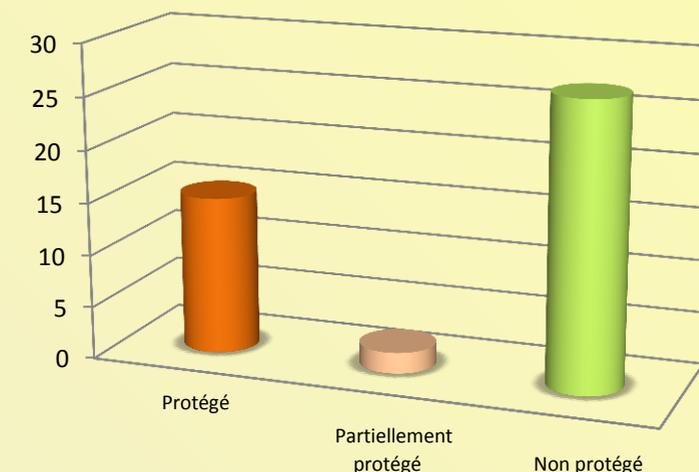


Figure 2. Le nombre d'espèces (axe Y) trouvé en 2011 durant les études menées par ESI Congo sur les marchés de Pointe-Noire. Les espèces sont divisées en 3 catégories (axe X), en fonction de leur protection juridique : non protégé, partiellement protégé et protégé.

4 espèces protégées à la tête d'un triste palmarès

Parmi les 8 premières espèces trouvées sur les marchés, on peut voir que 4 appartiennent à la catégorie « protégée » (en orange sur la figure), ce qui illustre l'importance d'un renforcement de la collaboration entre les différents acteurs (administrations, ONG, population,...) pour une meilleure sensibilisation sur la biodiversité et le respect des lois de protection des espèces menacées.

Figure 3 : 8 premières espèces recensées sur les marchés en 2011

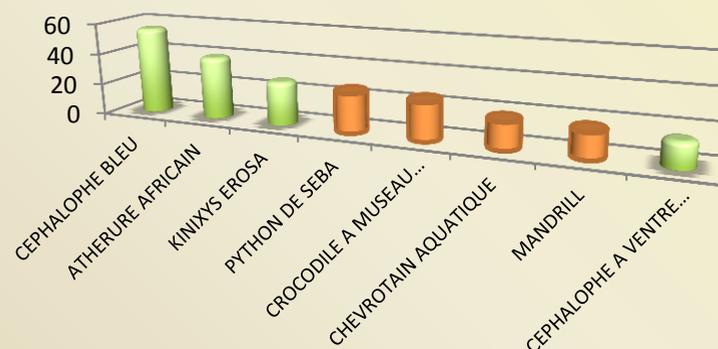


Figure 3. Les 8 espèces (axe X) les plus trouvées sur les marchés de Pointe-Noire en 2011- Axe Y: nombre d'observations – En orange: les espèces partiellement ou totalement protégées / en vert: les espèces non protégées.

2. Zoom sur la présence de viande de gorille sur les marchés

Rang (fréquence)	Espèces (nom commun français)	Nombre d'observations
1	PYTHON DE SEBA	25
2	CROCODILE A MUSEAU ALLONGE	24
3	CHEVROTAIN AQUATIQUE	17
4	MANDRILL	16
5	CROCODILE NAIN	11
6	HYENE TACHETEE	11
7	VARAN DU NIL	8
8	GORILLE	7
9	PANGOLIN GEANT	4
10	LEOPARD	3
11	TOURACO GEANT	3
12	ANHINGA	2
13	LOUTRE A JOUE BLANCHE	2
14	CALAO A JOUES GRISES	1
15	MARABOUT D'AFRIQUE	1

Tableau 1. Liste des 15 espèces protégées ou partiellement protégées les plus présentes sur les marchés de Pointe-Noire en 2011. La viande de Gorilles a été observée à 7 reprises, ce qui la place au 8ème rang sur la liste.

Avec un total de 7 observations en 2011, le gorille se classe à la **8^{ème} position en termes de présence sur les marchés** étudiés parmi les 17 espèces inscrites comme étant protégées / partiellement protégées. Ainsi, en dépit de son statut d'espèce très menacée au niveau international et de la protection officielle qui lui est due au Congo, il est encore fortement chassé dans la région.

La viande de gorille est recherchée pour son goût. D'après les données que nous avons recueillies, cette demande fait face à un approvisionnement irrégulier, contrairement à d'autres espèces. Elle est ainsi une **viande précieuse**, ce qui explique son prix plutôt élevé. Vendue généralement sous la forme de viande fumée, un morceau de la taille d'une main est habituellement vendu pour 3 000 francs CFA (4,57 €) et un sac d'environ 50kg (représentant quasiment l'animal entier) est vendu à 35 000 francs CFA (53 €).

Les enquêtes sur les marchés de Pointe-Noire sont un bon indicateur, mais ne peuvent refléter de manière exhaustive la réalité de ce commerce illégal. La vente directe aux restaurants et aux particuliers, mais également les autres marchés, sont autant de canaux de distribution. Par ailleurs, le renforcement des contrôles effectués par les agents des Eaux et Forêts en 2011 (démarche positive quant à la bonne application de la législation congolaise en matière de préservation de la biodiversité) a amené les commerçants à davantage dissimuler les viandes d'espèces protégées et être méfiant vis-à-vis des enquêtes. Cependant, des personnes relais sur les marchés ont parfois alerté notre agent lorsque de la viande illégale était présente confirmant la non réduction de la chasse de certaines espèces et notamment celles des grands singes.

Un groupe de gorilles identifié

2006 – 2009 : les membres de l'équipe d'ESI Congo ont effectué des marches de reconnaissance et d'identification de la faune, grands singes, amphibiens, chéloniens, etc dans la région du Kouilou permettant d'acquérir une meilleure connaissance des écosystèmes de cette zone.

2009 : nous avons observé un braconnage actif des gorilles adultes dans la région du Kouilou près du village de Loaka.

Entre 2009 et 2011 : nous avons effectué plusieurs missions de reconnaissance dans la région du Kouilou dans le district de Kakamoëka pour déterminer la présence de gorilles, pour confirmer l'origine de la viande de gorille vendue sur les marchés de Pointe-Noire et pour renforcer nos liens avec les populations locales.

2010 : nous avons découvert un groupe de 12 gorilles, confirmant ainsi leur présence dans la zone.

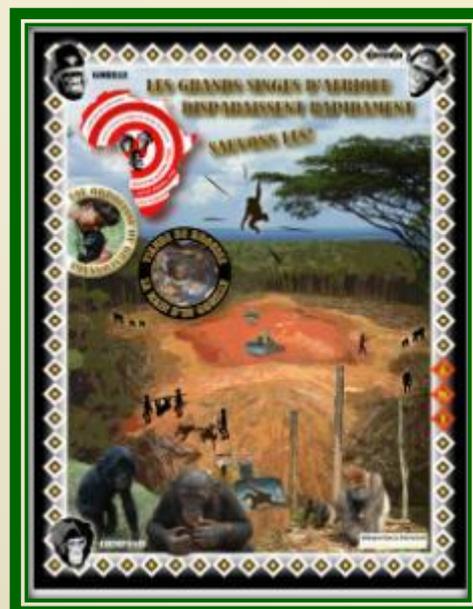


II – NOS ACTIONS MENEES EN 2011

3. Nos sensibilisations dans les écoles

En 2011, **18 séances** de sensibilisation ont été organisées dans **5 écoles** de Pointe-Noire, en présence des professeurs :

- Ecole Guybou
- Ecole CEPL
- Ecole de Packa
- Ecole Mbotla Raffinerie
- Ecole La Forge



Des panneaux explicatifs, des travaux pratiques et jeux collectifs sont utilisés en support pédagogique afin de susciter l'intérêt des élèves et des professeurs en abordant de manière ludique les enjeux environnementaux, sanitaires et juridiques quant à la préservation des espèces et de leur habitat.

Une journée de sensibilisation s'est également tenue au lycée Victor Augagnia de Pointe-Noire avec la mise en place d'une exposition mobile.

En 2011 :
1350 élèves ont été sensibilisés à la protection de la biodiversité et à celle du gorille en particulier.



III – LE BILAN FINANCIER D’ESI CONGO EN 2011

Bilan synthétique de l’année 2011 adopté à l’unanimité des adhérents présents lors de l’Assemblée générale du 25 février 2012.

DESIGNATION	Total FCFA	Total euros	Pourcentage des coûts
ETUDES MARCHES (frais de déplacement)	222 900 FCFA	339,81 €	27,8 %
SENSIBILISATION	77 650 FCFA	118,38 €	9,7 %
FONCTIONNEMENT (loyer, communication, bureautique)	403 100 FCFA	614,52 €	50,2 %
FRAIS ADMINISTRATIFS (rencontres partenaires, autorités locales...)	98 700 FCFA	150,47 €	12,3 %
TOTAL ANNEE 2011	802 350 FCFA	1 223,17 €	100 %

Tableau 2. Le bilan financier 2011 en fonction des missions réalisées.

En 2011, l’association ESI Congo a fonctionné entièrement sur des financements privés à hauteur de **802 350 francs CFA soit 1 223 euros**.

Soutien financier :

Dons de bénévoles : 100% du budget.

Soutien technique :

Mise à disposition d’une stagiaire par la société Ethicalia durant 5 mois de mars à août 2011.



IV – NOS PROJETS POUR 2012

“LA COOPERATIVE DES CHASSEURS DE LOAKA AU SECOURS DES GORILLES DES PLAINES DE L’OUEST”.

Le travail effectué par ESI CONGO depuis 2009 sur les marchés lui a permis d’identifier **le district de Kakamoeka situé dans la région du Kouilou à 150 km de Pointe-Noire, comme la principale zone de provenance de viande de Gorille**. Nos différentes missions de terrain, nos rencontres avec les autorités locales et les communautés nous ont permis de définir un projet avec les acteurs locaux du village de Loaka.

En effet, ce projet s’inscrit dans le cadre d’une politique générale de protection des gorilles des plaines de l’ouest (*gorilla gorilla*) et de la forêt équatoriale du Mayombe. **L’objectif de ce projet est de réduire la chasse des espèces protégées et de rationaliser la chasse des espèces communes**. Pour cela, ESI Congo souhaite sensibiliser les communautés et aider les chasseurs à s’organiser en coopérative afin qu’ils puissent développer des activités génératrices de revenus pour compenser les pertes liées à l’arrêt ou la limitation de certaines pratiques.

En vue de la mise en œuvre de ce projet en 2012, l’équipe d’ESI a déposé des dossiers de demandes de subvention, et obtenu des financements de la part du **Fond Français pour l’Environnement Mondial (FFEM)** d’un montant de 12 000 € ainsi que de **Seaworld & Busch Gardens Conservation Fund** d’un montant de 7 700 €. Aussi, l’équipe pourra rapidement se mettre en place à Pointe-Noire afin de mettre en œuvre les trois volets majeurs de ce projet :

VOLET 1 : BIOLOGIE DE LA CONSERVATION

Grâce aux études de terrain, ESI Congo pourra donner la première vue d’ensemble de la situation des gorilles de plaines de l’ouest dans le district de Kakamoéka. En acquérant des connaissances sur leur répartition, la taille des groupes et leur structure, il sera possible de formaliser la présence d’une population de gorilles dans la région. Cela facilitera la légitimation de futures actions de conservation et le développement de nouvelles mesures de protection de la biodiversité et de politique environnementale.

VOLET 2 : GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

Il est possible de poursuivre les activités de chasse sans causer de perte de biodiversité ni l’extinction d’espèces en danger. C’est l’idée de la création d’une coopérative de chasseurs comme outil indispensable pour une rationalisation de la chasse et une préservation des gorilles sur le long terme. Ainsi, les chasseurs deviendront-ils les gestionnaires de la coopérative, de son activité génératrice de revenu et également de leurs ressources naturelles.

VOLET 3 : EDUCATION ET PRISE DE CONSCIENCE

L’objectif de cette partie éducative est de modifier le comportement de tous les acteurs impliqués dans le commerce de viande de Gorille : du chasseur au consommateur, et plus largement de travailler à une prise de conscience sur l’importance de la préservation de leur patrimoine naturel. Aussi, nos actions visent-elles la sensibilisation des jeunes et du grand public à Pointe Noire, (inclus dans un autre projet) ainsi que l’information des communautés concernés par notre zone d’intervention sur l’ensemble des risques liés à la pratique de la chasse : sanitaires, légaux, environnementaux et finalement économiques.

CONTACTS



Julia Lignères, présidente d'ESI Congo
Mail : jligneres@gmail.com
Mobile : (+33) 06 21 37 00 06

Franck Mackoundi, chef de projet
Mail : franck.mackoundi@esi-congo.com
Mobile : (+242) 05 538 99 75



Site internet : www.endangeredspeciesinternational.org